

FRANCE-JORDANIE : DES ÉCHANGES INTERPARLEMENTAIRES SUIVIS ET CONSTRUCTIFS, VECTEURS DE NOUVEAUX PROJETS DE COOPÉRATION

Compte rendu de l'accueil en France d'une délégation du Sénat du Royaume Hachémite de Jordanie par le groupe d'amitié France – Jordanie

23 au 27 mai 2016

Du 23 au 27 mai 2016, le groupe d'amitié France-Jordanie du Sénat, présidé par Mme Christiane Kammermann, a accueilli en France une délégation du Sénat du Royaume hachémite de Jordanie conduite par Mme Haifa Najjar, sénatrice, représentant le Docteur Chabib Ammari, président du groupe d'amitié Jordanie-France et composée de M. Khaled El-Irani, sénateur, membre du groupe, et de M. Yaseen Khayyat, sénateur, membre du groupe, nommé en juin ministre de l'Environnement.



Accueil de la délégation jordanienne par Mme Christiane Kammermann, présidente, et les sénateurs du groupe d'amitié France-Jordanie

Pour cette session d'échanges interparlementaires, les sénateurs français et jordaniens avaient choisi de privilégier quatre thématiques :

- la création à Amman d'une université et d'un lycée technique franco-jordaniens (I) ;
- le développement des énergies renouvelables, en particulier de l'énergie solaire (II) ;
- les innovations dans le domaine de la gestion de la mobilité et des transports urbains (III) ;
- la prévention de la radicalisation et la tolérance religieuse (IV).

Les sénateurs jordaniens et français se sont aussi rendus à la réception donnée par l'Ambassadeur de Jordanie, pour le 70^{ème} anniversaire de l'Indépendance de la Jordanie.

I – Le développement de la coopération éducative franco-jordanienne

Fin octobre 2015, lors de la visite d'une délégation du groupe d'amitié France-Jordanie du Sénat, le Vice-Premier ministre en charge de l'Éducation, M. Mohammad Thneibat, a annoncé le souhait de la Jordanie de développer une coopération éducative avec la France, notamment en créant une université et un lycée technique franco-jordaniens à Amman. Mobilisé pour favoriser la réussite de ces deux projets, le groupe d'amitié France-Jordanie a donc organisé pour la délégation jordanienne une série de visites et d'entretiens permettant d'en préciser les contours et d'en accélérer la mise en œuvre.

A – Le projet de création d'un lycée technique franco-jordanien à Amman

La délégation jordanienne, accompagnée de Mme Christiane Kammermann, a tout d'abord visité le lycée technique Jean Raspail à Paris, spécialisé dans les domaines de l'énergie et de l'environnement.

Mme Marie-Ève Leroux-Langlois, proviseur, M. Daniel Garault, directeur délégué aux formations technologiques et professionnelles, et M. Pierre Bodenant, conseiller en formation professionnelle initiale et continue du Rectorat de Paris, ont présenté l'organisation du système de formation professionnelle et technique français et détaillé les formations dispensées par le lycée J. Raspail.

Le lycée offre différents parcours aux quelque 1200 élèves qui y étudient :

- **une voie technologique** en 2 ans (90 élèves) après la classe de seconde pour l'obtention d'un baccalauréat technologique Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D) ;

- **une voie professionnelle** en 3 ans (220 élèves), après la classe de 3^{ème}, permettant l'obtention d'un baccalauréat professionnel de Technicien en Maintenance (ou en Installation) des Systèmes Énergétiques et Climatiques (TMSEC ou TISEC) ou en Froid et Climatisation de l'Air (TFCA) ;

- **trois classes préparatoires aux grandes écoles** (330 étudiants) : Physique, Chimie et Sciences de l'Ingénieur (PCSI/PSI), Physique Technologies et Sciences de l'Ingénieur (PTSI/PT) et Technologies et Sciences pour l'Ingénieur (TSI).

- **quatre Brevets de Technicien Supérieur** (BTS, 270 étudiants) : Fluides Énergies Domotique, Maintenance des Systèmes, Technico-Commercial et Electrotechnique ;

- **une mention complémentaire** en Énergies renouvelables et une licence Sciences Pour l'Ingénieur (SPI), option Efficacité énergétique en génie climatique.

Parmi les étudiants de BTS, de Bac Pro et de Licence, on peut dénombrer 160 apprentis et 110 adultes en formation continue.



De gauche à droite : M. Pierre Bodenant, Mme Christiane Kammermann, Mme Marie-Eve Leroux-Langlois, Mme Haifa Najjar et M. Yaseen Khayyat

Le statut des apprentis a suscité un intérêt particulier de la délégation jordanienne. Il a été rappelé que l'apprentissage combine formation théorique au lycée avec une activité professionnelle rémunérée. Ce statut est différent de celui des stagiaires, qui perçoivent une indemnité plus modeste.

Le lycée a développé des liens avec près de 1 000 entreprises permettant la signature de 800 stages conventionnés et de 220 contrats d'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation).

Puis la délégation a été accueillie par le directeur de cabinet du Recteur de Paris, M. Gaspard Azéma, pour une **visite de l'Université de la Sorbonne**.

À l'issue de cette visite, la délégation a pu échanger lors d'un déjeuner de travail avec Mme Élisabeth Bisot, Directrice académique des services de l'Éducation nationale, et M. Pierre Bodenant, Conseiller en Formation professionnelle initiale et continue au Rectorat de Paris. Mme Haifa Najjar a expliqué qu'il s'agissait de créer un lycée technique autonome, dispensant des enseignements français sur le modèle de ceux présentés lors de la visite du lycée J. Raspail, la langue principale d'enseignement devant être l'arabe. Il conviendrait donc en particulier d'organiser la formation d'enseignants jordaniens dans ces domaines techniques.

M. Pierre Bodenant a rappelé que le Rectorat de Paris avait déjà réalisé avec succès un projet similaire en Jordanie avec la création, en 2009, d'un centre de formation en alternance, ayant permis à 18 000 jeunes d'acquérir en 1 an une formation aux métiers du bâtiment, puis une expérience professionnelle en entreprise.

Lors d'un entretien avec la délégation, **Mme Anne Grillo**, directrice de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau au ministère des Affaires étrangères, a accueilli favorablement le projet de création d'un lycée technique franco-jordanien, recommandant que le ministre jordanien en charge de l'Éducation formule au plus tôt auprès de l'Ambassade de France une demande précisant les contours du projet, étape préalable indispensable pour enclencher le projet. Le Rectorat de Paris pourrait en assurer l'ingénierie. Évoquant la création en cours d'un lycée franco-marocain, Mme Anne Grillo a expliqué que pour démarrer, il convenait d'organiser d'abord à Paris une mission de préfiguration avec les professeurs jordaniens ; puis, l'équipe du Rectorat de Paris se rendrait sur place pour finaliser le projet avec les interlocuteurs jordaniens.

Adhérent à cette approche, Mme Haifa Najjar a précisé qu'il s'agissait de créer un nouvel établissement, sous l'égide du ministère de l'Enseignement jordanien, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie jordanienne.

B – Le projet de création d’une université franco-jordanienne à Amman

S’agissant du développement de la coopération universitaire, **Mme France Drummond**, professeur agrégé des facultés de Droit de l’Université Panthéon-Assas, Directeur du Master « Droit des Affaires et fiscalité » et **Mme Carine Puigrenier**, en charge du développement des filières francophones à l’étranger, ont présenté deux exemples réussis de coopération universitaire à Beyrouth et à Damas, dans le domaine du droit.

En réponse aux demandes de précisions de Mme France Drummond sur le projet jordanien, la sénatrice Haifa Najjar a indiqué qu’il s’agirait de créer une université franco-jordanienne autonome privée, dans des domaines techniques tels que l’environnement ou l’énergie, ou encore dans le domaine du droit et de l’administration d’entreprises, sans exclure la création préalable ou parallèle de filières francophones dans des universités jordaniennes déjà existantes.

II. Développement des énergies renouvelables : la Jordanie mise sur le solaire

A – Les enjeux de la transition énergétique

Après avoir présenté, lors des précédentes rencontres en France, l’expertise française dans le domaine de l’énergie nucléaire, le groupe d’amitié a souhaité échanger avec ses homologues jordaniens sur les perspectives d’avenir qui s’ouvrent avec le développement des énergies renouvelables.

C’est l’ambition du programme de **transition énergétique** fixé par la loi du 17 août 2015, dont les objectifs ont été présentés à la délégation par M. Mario Pain, directeur adjoint de l’Énergie à la Direction générale de l’énergie et du climat au ministère de l’Environnement, de l’Énergie et de la Mer :

- diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050 et réduire la consommation énergétique finale de 50 % d’ici à 2050 et celle des énergies fossiles de 30 % d’ici à 2030 (par rapport à 2012) ;

- porter la part des énergies renouvelables à 32 % de la consommation finale d’énergie en 2030 et diversifier la production d’électricité pour ramener à 50 % la part du nucléaire à l’horizon 2025.

Pour y parvenir, la loi fixe deux priorités :

- améliorer la performance énergétique des bâtiments anciens et nouveaux ;
- accélérer le développement des énergies renouvelables en soutenant financièrement les projets innovants et en garantissant des prix d’achat sur 15 à 20 ans selon la taille des projets.

B – Un intérêt marqué de la Jordanie pour l’énergie solaire

S’agissant de la Jordanie, ses besoins en énergie sont tels que la construction d’une centrale nucléaire semble indispensable. Se pose la question de son financement et de sa localisation ainsi que du système de refroidissement étant donné la rareté de l’eau.

Parallèlement, la Jordanie souhaite développer les énergies renouvelables, en privilégiant l’éolien et le solaire. Du fait de sa situation géographique, la Jordanie bénéficie en effet d’un ensoleillement optimal propice au développement de l’énergie solaire.

Aussi la délégation jordanienne a-t-elle été particulièrement intéressée par la présentation de l’Institut national de l’énergie solaire (INES) implanté à Chambéry (Savoie) ainsi que par le projet innovant de route solaire, *Wattway*, primé lors de la COP21 et mis en œuvre par Colas, filiale de Bouygues, spécialisée dans la construction des routes, en partenariat avec l’INES.



M. Ph. Harelle, directeur technique de Wattway (à droite), avec la délégation jordanienne et Mme C. Kammermann sur la Wattway

La *Wattway* un revêtement routier photo-voltaïque résistant et à forte adhérence, permettant de faire circuler des véhicules en toute sécurité tout en produisant de l’électricité solaire pour l’éclairage public, l’alimentation des foyers voisins,

la signalisation routière ou la recharge des véhicules électriques. Les dalles photovoltaïques peuvent être collées sur les revêtements existants des routes, des pistes cyclables ou des parkings, ouvrant ainsi une surface de production locale d'énergie propre considérable. Identifiée comme étant une innovation à fort potentiel, cette route de cinquième génération pourrait être un des éléments constitutifs des futures « *Smart Cities* » (villes intelligentes).

À terme, cette route intelligente pourrait ouvrir la voie à de nouveaux systèmes de gestion du trafic en temps réel, à la conduite automatique et à la recharge dynamique des véhicules ou encore à la suppression des effets du verglas.

Lors de la visite de la délégation sur le site de Colas, les sénateurs jordaniens ont accueilli favorablement l'idée que **la Jordanie figure parmi les 100 sites d'expérimentation** (dont 50 sites en France) de ce concept innovant de route solaire.

III. Les « villes intelligentes » ou comment mieux gérer la mobilité dans les centres urbains

La délégation a rencontré Mme Anne Lange, présidente de la société Mentis Services, qui développe une plateforme informatique et des applications de gestion connectée et intelligente de la mobilité, du stationnement, de l'intermodalité des transports, intégrant un service de trafic prédictif et de géolocalisation des points d'intérêt dans la ville facilitant la mise en relation avec les commerçants.

Particulièrement intéressée par les solutions innovantes développées pour la future « *Smart City* », **la délégation jordanienne a décidé de la mettre en œuvre à Aqaba**, symbole de la ville nouvelle en Jordanie afin de l'expérimenter à moyenne échelle avant d'envisager une application à Amman.

IV. La promotion du dialogue interreligieux au service de prévention de la radicalisation

La délégation jordanienne a également participé à une réunion de travail avec les sénateurs membres du Groupe de liaison, de réflexion, de vigilance et de solidarité avec les Chrétiens d'Orient, sur le dialogue interreligieux et la prévention de la radicalisation.

La délégation jordanienne a souhaité porter à la connaissance des sénateurs [Le Message d'Amman](#) du Roi Abdallah II de Jordanie, qui incite au respect des autres religions et cultures, réfutant toute idéologie prônant la violence au nom de la religion. Ce message vise aussi à restaurer l'image de l'Islam et à combattre l'islamophobie.

*

Au terme de cette visite, Mme Christiane Kammermann et Mme Haifa Najjar ont fait valoir l'importance d'assurer le suivi des coopérations engagées, se disant mobilisées pour en favoriser la réalisation et convaincues que la relation de confiance instaurée entre les deux Sénats français et jordanien permettra d'en garantir le plein succès.

Composition de la délégation



Mme Christiane KAMMERMANN
Présidente du groupe
Sénateur des Français établis
hors de France
(Les Républicains)



Mme Haifa NAJJAR
Présidente de la délégation
jordanienne
Sénatrice



M. Khaled EL-IRANI
Membre du groupe
Jordanie-France
Sénateur
Ancien ministre



M. Yaseen KHAYYAT
Membre du groupe
Jordanie-France
Sénateur
Ministre (depuis juin 2016)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_659.html